République
Française
Département du Bas-Rhin
VILLE DE BOERSCH

Nombre des membres du Conseil Municipal élus:
19

Conseillers en fonction :
18

Conseillers présents :
16

VILLE DE BOERSCH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2021

Sous la présidence de Madame Colette JUNG, Maire,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Boersch en séance publique.

Étaient présents :
M. HAEGELI, Mme AUXERRE, M. RIESTERER, Adjoints au Maire
Mrs BURGENTZLE, FRAU, Mmes HOLTZMANN, LORENTZ,
Mrs METZ, MULLER, Mme PETIT, M. RULEWSKI, Mme SCHILLINGER,
M. SENGEL, Mme SIMONETTI, M. VONBANK

Etaient absents excusés :
M. HEIDRICH qui donne procuration à Mme JUNG, Maire
Mme MEYER qui donne procuration à Mme AUXERRE, Adjointe.

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame Juliette LORENTZ, Conseillère municipale, le quorum étant atteint, Madame Colette JUNG, Maire, propose de commencer la séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Madame le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 25 Janvier 2021 pour approbation.
Monsieur HAEGELI Alain, Adjoint, précise que les remarques qu'il avait émises lors de la dernière séance quant au travail effectué par les agents des services techniques manquaient dans le compte rendu.
De ce fait, elles seront précisées dans le présent compte rendu.
Monsieur HAEGELI Alain, Adjoint souhaite rappeler que les agents étaient d'astreinte et sont partis tôt pour faire face à la situation et aux chutes de neige.
Ils ont parfaitement géré les 18 km de voirie communale de la Ville.

Durant cet épisode neigeux, les agents des services techniques ont :

- Retiré la neige sur les chaussées
- Retiré des branches tombées sur les voies
- Déneigé les parkings, les cours d'école…

Après ces précisions, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2020

Vu les prévisions du budget primitif de l'année 2020 ainsi que les réalisations effectives de l'année 2020,

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire et de Monsieur RULEWSKI Serge, Conseiller municipal et rapporteur de la Commission des finances,

Madame le Maire quitte la séance et le Conseil municipal siégeant sous la Présidence de Monsieur HAEGELI Alain, Adjoint conformément au Code général des Collectivités territoriales, procède à l'adoption du compte administratif de l'année 2020.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE*, à l'unanimité moins une abstention (M. VONBANK Jean-Pierre)* le *– budget général* -de l'exercice 2020 :

	INVESTISSEMENT	RESTE A REALISER (investissement)	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 389 063,37 €	370 328,-- €	1 506 893,42€
Recettes	708 487,53 €	123 650,-- €	1 909 955,85 €
Résultats	**Déficit : 680 575,84 €**		**Excédent : 403 062,43 €**

APPROUVE*, à l'unanimité* le *– budget eau*-de l'exercice 2020 :

	INVESTISSEMENT	RESTE A REALISER (investissement)	FONCTIONNEMENT
Dépenses	186 347,29 €	150 000,-- €	248 287,10 €
Recettes	65 473,17 €	300 000,-- €	291 961,36 €
Résultats	**Déficit : 120 874,12 €**		**Excédent : 43 674,26 €**

APPROUVE*, à l'unanimité* le *– budget assainissement* -de l'exercice 2020

	INVESTISSEMENT	RESTE A REALISER (investissement)	FONCTIONNEMENT
Dépenses	146 102,75 €	100 000,-- €	253 979,59 €
Recettes	250 798,60 €	0,00 €	312 370,93 €
Résultats	**Excédent : 104 695,85 €**		**Excédent : 58 391,34 €**

APPROUVE*, à l'unanimité* le *– budget FORET »* -de l'exercice 2020

	FONCTIONNEMENT	
Dépenses	107 759,85 €	
Recettes	207 011,53 €	
Résultats	**Excédent : 99 251,68 €**	

APPROUVE*, à l'unanimité* le *– budget Furstweg - dernière tranche - »* -de l'exercice 2020

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Résultats	**0 €**	**0 €**

III. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020
Budget général – Eau – Assainissement – Forêt et Lotissement Furstweg dernière tranche

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par la Trésorière d'Obernai accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que la Trésorière d'Obernai a repris dans ses écritures le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, (budget général – Eau – Assainissement – Forêt et Lotissement Furstweg dernière tranche),

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECLARE que le compte de gestion dressé par la Trésorière d'Obernai pour l'exercice 2020 (budget général – Eau – Assainissement - Forêt et Lotissement Furstweg dernière tranche), visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves.

IV. AMENAGEMENT DE LA RUE DES ABEILLES
ATTRIBUTION DU LOT
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 1er Juin 2015 confiant à l'Atelier de l'Aménagement Voirie et Paysage de THANVILLE la mission de maitrise d'œuvre en vue du réaménagement de la Rue des Abeilles à Boersch.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 janvier 2016 décidant l'acquisition des terrains en prévision d'alignement de la rue des Abeilles,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 Juillet 2017 validant le projet d'aménagement de la Rue des Abeilles ainsi que le plan de financement ci-rapportant,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif de l'exercice en cours,

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux de renforcement et d'extension du réseau de distribution d'eau potable et de collecte d'assainissement ont été réalisés en 2008 dans la Rue des Abeilles. De nouveaux luminaires pour l'éclairage public ont été posés et le réseau d'orange a été posé en souterrain.

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un appel d'offre a été publié sur le site « alsacemarchépublics.eu » en décembre 2020 et publié dans les DNA le 15 décembre 2020.

Madame le Maire invite l'ensemble des membres présents à prendre connaissance du résultat de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 22 janvier 2021 et le 12 février 2021 en présence du maitre d'œuvre pour attribuer les travaux.

Considérant les dispositions du Code des marchés publics,

Entendu les explications de Madame le Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- PREND ACTE du résultat de la Commission d'Appel d'Offres réunie les 22 janvier et 12 février 2021, comme suit :

DESIGNATION	NOM de l'entreprise	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 1 : Travaux de Voirie,	COLAS – OSTWALD	88 850,-- €	106 620 €

- ADOPTE le plan de financement prévisionnel ci-joint.

- CHARGE Madame le Maire à solliciter les aides (Région – DETR -DSIL).

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

V. MAGASIN PROXI – 20 Rue Mgr Barth

– DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE TERRASSE –

N'ayant pas réceptionné la demande d'autorisation, le point a été reporté à une séance ultérieure.

VI. PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
– DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE TERRASSE –

Madame le Maire donne lecture de la correspondance, du 16 février 2021, adressée par la Boulangerie OSBILD Christophe de BOERSCH qui sollicite l'autorisation d'installer, à titre gracieux, une terrasse devant la boulangerie – pâtisserie 7, place de l'Hôtel de Ville.

Entendu les explications de madame le Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- AUTORISE la Boulangerie OSBILD Christophe à installer, à titre gracieux, une terrasse devant son établissement durant la période du 1er mars au 15 octobre 2021,

- AJOUTE que la demande d'autorisation est à renouveler annuellement.

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans ce dossier,

VII. ALLOCATION D'UNE AIDE FINANCIERE – CLUB VOSGIEN
- Signalétique Boersch et Klingenthal -

Madame le Maire informe le Conseil municipal du courrier du 8 janvier 2021 émanant du Club Vosgien d'Obernai informant la municipalité de la nécessité de réaliser deux nouveaux panneaux permettant d'avoir une visibilité des parcours de randonnée pédestre du Pays du Mont Sainte Odile.

Madame le Maire précise que le Club Vosgien pourrait profiter du travail de conception des panneaux réalisés pour d'autre communes pour retravailler avec le même atelier et ainsi minimiser les frais de réalisation de la signalétique.

Le montant estimatif pour les deux panneaux concernant la Ville de Boersch – Klingenthal serait de 1 500 €.

Entendu les explications de Madame le Maire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE d'allouer une subvention de 700 Euros pour la révision de la signalétique (deux panneaux) de Boersch et Klingenthal

- OUVRE les crédits nécessaires au C/6745 pour une somme de 700,- Euros.
Les crédits nécessaires seront prévus au Budget primitif de l'année en cours.

- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VIII. IMPUTATION BUDGETAIRE D'UNE FACTURE

Entendu les explications de Madame le Maire,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE d'imputer la facture éditée par UGAP de MARNE LA VALLEE se montant à 219,36 € TTC au compte 2184, opération 133 (Caisson pour bureau – École primaire), de la section d'investissement,

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir.